



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 02 Avril 2025 – 14 H 30

Date de la convocation : 20 Mars 2025

Nombre de délégués en exercice : 31

L'An 2025, le 02 Avril à 14 H 30, les membres du Comité Syndical élus par les conseils communautaires des EPCI membres se sont réunis au Pôle Tertiaire intercommunal, 43 rue Cambrésienne à Avesnes-sur-Helpe sur la convocation qui leur a été adressée et sous la présidence de M. Alain DELTOUR.

Etaient présents : M. DELTOUR, M. RICHARD, M. DUFRENNE, Mme NOIRMAIN, M. BAUDRY, Mme WATREMEZ, M. ETEVE, M. MONNIER, M. TELLIER, M. LIBERT, M. DUPIRE, M. DUCANCHEZ, M. ROYAUX, M. DEHEN, M. COURET, Mme MONIER, M. JUSTICE.

Absents ayant donné pouvoir : M. BURY (à M. BAUDRY), Mme DESMARCHELIER (à Mme WATREMEZ), M. VILLAIN (à Mme NOIRMAIN), M. QUINZIN (à M. DELTOUR), M. DUMON (à M. DUFRENNE).

Absents : M. SEGUIN, Mme CATTELOT, M. HIRAUX, Mme SELIER, M. BETTIGNIES, M. NAVARRE, M. GARY, M. ERLEM.

Absents excusés : M. SERET.

Objet : Budget Primitif 2025.

Le Budget Primitif 2025 qui s'équilibre :

- Pour la section de fonctionnement à hauteur de : 863 697,26 €
- Pour la section d'investissement à hauteur de : 206 088,96 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, adopte le Budget Primitif 2025 par :
22 voix pour, 0 contre et 0 abstentions.

Le budget 2025 est joint en annexe à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Président,
A. DELTOUR

Publié sur le site internet le 09 Avril 2025

Envoyé en préfecture le 08 Avril 2025

Reçu le 08 Avril 2025

Identifiant de télétransmission : 059-200043701-20250408-02042025_06-BF